



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Vesoul, le 12 avril 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Interdiction de manifester dans certaines rues du centre-ville de Vesoul ce jeudi 13 avril et ce vendredi 14 avril 2023**

Dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> journée nationale d'actions pour le retrait de la réforme des retraites, deux manifestations ont été déclarées pour le 13 avril, à Gray et Arc-les-Gray et pour le 14 avril sur la voie publique à Vesoul, prévoyant un rassemblement statique Place de la République.

Des faits de violences et des dégradations de la part de certains manifestants ont été commis dans le centre-ville de Vesoul le 23 et le 28 mars dernier ciblant particulièrement la préfecture et la mairie. Plusieurs dégradations sur les bâtiments et le mobilier urbain, plusieurs incendies dans et aux abords de la cour de la mairie ainsi que des feux de poubelles dans diverses rues ont ainsi été déplorés.

De plus, le 06 avril dernier, certains manifestants ont tenté de se rendre devant l'hôtel de ville et la préfecture, en dépit d'un arrêté interdisant spécifiquement de manifester aux abords de ces bâtiments publics et dans certaines rues empruntées.

Dans ces circonstances, il est nécessaire de prévenir tout risque de dégradations, des manifestations ou rassemblements non déclarés ou hors déclarations n'étant pas à exclure ces 13 et 14 avril.

Aussi, Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, est contraint, dans ces conditions, d'interdire toute manifestation revendicative sur la voie publique les 13 et 14 avril, de 10h00 à 24h00, dans les rues suivantes : rue de la préfecture, rue de l'Aigle noir, rue de Presles, rue Salengro, rue Beauchamp, rue des casernes, rue Paul Morel, rue Alsace-Lorraine, quai Yves Barbier et place du 11<sup>ème</sup> chasseurs.

Pour rappel, la participation à une manifestation interdite est passible d'une contravention maximum de 135 euros en vertu de l'article R 644-4 du Code Pénal.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70